



Projet Conservation et Développement Durable des Zones Humides Côtières à Haute Valeur Ecologique

Le cas de Ghar El Melh- Tunisie

TERMES DE REFERENCE

pour la réalisation d'une étude de l'évaluation de la capacité de charge touristique, de la fréquentation, de la spatialisation des flux et leur modélisation, sur le territoire de la lagune de Ghar El Melh

Février 2019



SOMMAIRE

Abréviations	3
1. Contexte général.....	4
2. Objectif de l'activité et approche méthodologie	6
3. Travaux.....	7
1) Protocole de suivi et étude de la fréquentation	7
2) Analyse et spatialisation des flux	8
3) Modélisation des flux	9
4. Période de la prestation.....	10
5. Livrables	10
6. Soumission de l'application	11
7. Budget indicatif.....	12
1) Etat de la fréquentation 25%	12
2) Analyse et spatialisation des flux 25%.....	12
3) Modélisation des flux 50%	12
8. Évaluation des propositions.....	12
9. Echéance	12



Abréviations

AAO	: Association les Amis des Oiseaux
AFOM	: Matrice « Atouts - Faiblesses - Opportunités – Menaces »
APAL	: Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral
BEE	: Bon Etat Ecologique
CAR/PAP	: Centre d'Activités Régionales Programme d'Actions Prioritaires
CC	: Changement Climatique
DGF	: Direction Générale des Forêts
FAO	: <i>Food and Agriculture Organization</i> (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FEM	: Fond pour l'Environnement Mondial
GIEC	: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZC	: Gestion Intégrée des Zones Côtières
GWP-Med	: <i>Global Water Partnership Mediterranean</i>
IMF	: <i>Integrative Methodological Framework</i> (Cadre méthodologique intégré)
INAT	: Institut National Agronomique de Tunisie
INM	: Institut National Météorologique
IUCN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
PAC	: Programme d'aménagement côtier
SIPAM	: Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial
TDV	: Tour de Valat
WWF	: Fonds Mondial pour la Nature



1. Contexte général

Le Projet Conservation et Développement Durable des Zones Humides Côtières à Haute Valeur Ecologique - GEMWET a pour objectif de contribuer au développement économique, socio-culturel et écologique de la zone. Les actions entreprises seront basées sur une approche intégrative combinant la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et la Gestion Intégrée des Zones Côtières.

En parallèle, l'Agence pour la Protection et l'Aménagement du Littoral (APAL) élabore un Programme d'aménagement côtier (PAC) conformément à la définition de la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières dans le cadre du projet « Lutter contre les vulnérabilités et les risques liés aux changements climatiques dans les zones côtières vulnérables de la Tunisie » financé par le FEM en collaboration avec le PNUD Tunisie.

Les partenaires au projet GEMWET et l'APAL partagent des buts et des objectifs communs en ce qui concerne la mise en œuvre cohérente des dimensions environnementales du développement durable et souhaitent collaborer avec transparence et efficacité, pour la mise en œuvre de leurs projets respectifs, dans le cadre de leurs mandats respectifs et de leurs règlements d'administration. En ce sens sera signé un Mémoire d'accord entre l'APAL et les partenaires au projet GEMWET.

Les principaux objectifs du projet sont :

- le renforcement de la gouvernance et des capacités locales en termes de suivi et de gestion des écosystèmes ;
- la préservation et utilisation durable des ressources en eau au niveau de la zone ;
- la lutte contre les pollutions agricole, urbaine et industrielle ;
- le développement de pratiques agricoles durables à hautes valeurs environnementales, avec un focus sur le renforcement de la résilience des pratiques agricoles traditionnelles ;
- le développement d'activités touristiques responsables à la capacité appropriée ;
- l'appui à la définition du PAC de Ghar El Melh ; et
- la mise en œuvre d'actions prioritaires.

La ville de Ghar El Melh a été sélectionnée en raison des pressions anthropiques et environnementales auxquelles elle est confrontée, sa vulnérabilité aux variations et au changement climatique, sa richesse écologique et patrimoniale et le nombre conséquent des données disponibles. Le projet fera le lien avec les études préalables et les travaux actuels menés sur la zone du projet.

Le Projet de trois années (2018-2021) est financé par la Fondation MAVA et mis en œuvre par différents partenaires nationaux et internationaux :

- WWF Afrique du Nord ;
- Stichting BirdLife Europe (ci-après, Bird Life Europe, étant la Division européenne et d'Asie centrale de BirdLife International) ;
- Association "Les Amis des Oiseaux" le partenaire de BirdLife en Tunisie (AAO/BirdLife Tunisie) ;
- Partenariat mondial pour l'Eau en Méditerranée (GWP-Med) ;
- Centre d'Activités régionales du programme d'Actions prioritaires (CAR/PAP) ;
- Institut national agronomique tunisien (INAT) ;
- Fondation Tour du Valat (TDV) ;
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature en Méditerranée (IUCN Med).

Les partenaires au projet s'engagent à soutenir la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Barcelone, comme suit :

- ✓ Faciliter la mise en œuvre des principes du Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en méditerranée aux niveaux local et national (ainsi que des autres protocoles de la Convention de Barcelone) ;



- ✓ Mettre en œuvre l'approche écosystémique en tant que stratégie pour une gestion globale et intégrée des activités influençant les écosystèmes marins et côtiers. Lors de la 15^{ème} réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (COP15, 2008), il a été décidé (Décision IG.17 / 5) d'appliquer progressivement l'EcAp à la gestion des activités humaines dans l'objectif ultime d'atteindre un bon état écologique (BEE) de la mer Méditerranée.
- ✓ Élaborer des stratégies et des plans pour le développement durable des zones côtières ;
- ✓ Identifier et mettre en œuvre des méthodologies et des outils pertinents, en mettant particulièrement l'accent sur les dispositions du Cadre méthodologique intégré pour la gestion durable des zones côtières et des bassins de versant, cherchant ainsi l'intégration de la GIZC avec l'approche de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- ✓ Contribuer au renforcement des capacités aux niveaux local, régional et national ;
- ✓ Garantir une large diffusion des résultats en Tunisie et dans la région méditerranéenne.

Historique et écosystème unique et sensible

Ghar El Melh est une petite ville côtière du Nord-Est de la Tunisie rattachée au gouvernorat de Bizerte. Fondée en 1638, la ville offre un intérêt archéologique et naturel certain, en effet, la ville se singularise par ses installations maritimes et fortifications, ses paysages naturels, ses habitats écologiques ainsi que ses pratiques traditionnelles.

La ville héberge un grand nombre de zones humides parmi elles la lagune du même nom qu'elle domine, il s'agit d'un vestige de l'ancienne baie d'Utique, autrefois largement ouvert sur la mer. Le déplacement de l'embouchure de la Medjerda entraîna progressivement l'ensablement du port et son abandon définitif au VII^{ème} siècle et l'apparition de cordons littoraux vers la fin de l'antiquité séparant le lac du golfe de Tunis et conduisant à la formation de la lagune.

Ces atouts lui ont valu son classement en tant que site humide d'importance internationale Ramsar en 2007. Le 24 octobre 2018, Ghar El Melh est devenue la première ville arabe et nord-africaine sur la liste des villes Ramsar. Il s'agit d'une nouvelle labellisation à l'échelle internationale adoptée lors de la conférence des parties contractantes de la Convention internationale Ramsar à Dubaï.

Autrefois, l'embouchure de la rivière de la Medjerda se déversait dans la lagune avant sa déviation vers le sud. Aujourd'hui les apports alluviaux ont nettement diminué suite à cette déviation et à la construction des barrages sur son cours amont. La lagune communique avec la mer à travers une passe située à l'est appelée Boughaz qui fait face à un ensablement continu suite au dépôt du sable marin au niveau du cordon littoral. En 1996, un dragage de la passe « Boughaz » a été entreprise dans l'objectif d'améliorer la circulation et la qualité des eaux et donc la production halieutique.

Les différentes sources de pollution ont engendré une eutrophisation du milieu suite à la dégradation de la qualité des eaux et au ralentissement du renouvellement et de la circulation des eaux conduisant à l'altération de l'équilibre biologique de la lagune et à une nette régression de la biodiversité.

Activités économiques et pressions exacerbées sur les milieux

Les activités économiques dominantes de la ville sont une activité de pêche principalement lagunaire/ côtière soutenue par le vieux port et une agriculture reposant sur une technique ancestrale, celle de la culture au niveau des extensions en bord de mer appelés « Gattayas » et « Chtouts », une pratique introduite par les Andalous, adaptées à la rareté des terres agricoles et à la présence des eaux douces surnageant sur les eaux salées de la lagune. Cette pratique unique a fait



l'objet d'une demande d'inscription au programme SIPAM de la FAO. L'agriculture est développée dans l'arrière-pays (notamment dans la municipalité d'Aousaja), résultat, les zones humides de la ville sont sous l'influence des eaux de drainage chargées de pesticides et des apports sédimenteux de la Medjerda.

D'autre part, on notera une activité touristique estivale intense notamment avec le retour des personnes originaires de la ville et l'arrivée des touristes. Cette pression démographique saisonnière constitue un grand défi pour le cordon côtier et la gestion des ressources, ainsi qu'un enjeu économique qui cristallise de nombreux conflits d'usages. Plus particulièrement on retiendra pour cette étude la question de la congestion estivale des voies d'accès aux sites touristiques du territoire de Ghar El Melh : le village (le Vieux port et les forts), la plage de Sidi Ali el Mekki, le lido et la plage de Zghob, la plage de « chatt coucou », le mausolée de Sidi Ali el Mekki et Zaouia de Sidi el Hadj Mbarek sur le cap Tarf. Il s'agira de réfléchir à la mise en place d'infrastructures et de mesures capables d'améliorer l'accès aux sites touristiques tout en intégrant des considérations d'ordre environnemental.

La ville fait face à d'autres pressions d'ordre anthropique loin d'être négligeables pour un territoire maîtrisé : urbanisation non contrôlée (notamment sur le cordon dunaire), le développement spatial anarchique de l'activité touristique (par ex. la question de la gestion des concessions sur le domaine public maritime, construction sur le cordon dunaire), mauvaise gestion des déchets, etc. Les constructions anarchiques qui se font de plus en plus nombreuses, viennent perturber ce paysage et prolifèrent au dépend des terres agricoles.

Enfin, La ville est également exposée à un phénomène d'érosion qui devient de plus en plus visible en particulier au niveau du trait de côte. Les impacts de la variabilité et du changement climatiques viendront exacerber la vulnérabilité des populations et des activités économiques concentrées sur le littoral. Ceci viendra s'ajouter aux conflits d'usages latents et viendra compliquer encore plus la situation concernant les ressources en eau qui sont assez limitées.

La zone du projet est définie comme :

- ✓ Le site Ramsar de Ghar el Melh pour des actions pilotes ;
- ✓ Une zone plus large couvrant le delta/ bassin de Mejerda, d'autres zones humides connectées et importantes pour les oiseaux et les activités agricoles et de pêche.

2. Objectif de l'activité et approche méthodologie

La gestion du tourisme sur la base de facteurs de temps et de la résilience de l'environnement est l'objectif principal de cette recherche. GEMWET vise à appuyer la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée des ressources pour la zone de Ghar El Melh est au cœur du projet. Il s'agira de combiner deux approches intégrées de gestion des zones côtières (GIZC) et des ressources en eau (GIRE) sur le modèle développé dans le cadre méthodologique intégratif (IMF), développé par l'UNESCO – IHP, le GWP-Med et le CAR/PAP qui applique une approche écosystémique « *source to sea* » comprenant la gestion des terres, de l'eau et des ressources vivantes en tenant compte des aspects socio-économiques et physiques et propose des mesures et des réponses qui favorisent la conservation et l'utilisation durable de ces ressources.

Cette approche vise à réduire la probabilité de conflit entre les intérêts sectoriels, tant au niveau de la gestion des ressources naturelles que de la planification économique et facilite la prise en compte des questions « transversales » telles que le changement climatique et la promotion du bien-être économique et social. Cette approche repose sur l'amélioration de la coordination entre toutes les parties prenantes concernées et leur implication dans le processus à travers une approche participative.



La municipalité de Ghar El Melh, qui fait la promotion du tourisme sur ses zones côtières, doit prendre conscience de la nécessité de protéger ces espaces pour conserver leur beauté naturelle et garantir leur viabilité à long terme, en tant que destination. Cette démarche doit réunir tous les acteurs clés du développement territorial autour d'objectifs communs, à savoir en premier lieu l'APAL et la Direction Générale des forêts. Pour l'instant une connaissance fine et partagée du secteur touristique, et des mécanismes de son développement, sont nécessaires. Cette démarche aidera les opérateurs touristiques et les décideurs locaux à s'orienter vers une gestion des activités touristiques en adéquation avec le développement durable de l'ensemble du territoire. Le statut de ville RAMSAR, reconnaissance du caractère naturel exceptionnel du site, fait d'ailleurs échos aux attentes grandissantes des touristes de satisfaire leurs désirs en termes de loisir, de détente et de découverte de nouveaux horizons d'une manière qui soit respectueuse du bien-être naturel, amis aussi culturel et social des destinations qu'ils visitent. Définir le nombre quotidien de visites est nécessaire pour les gestionnaires publics du territoire de Ghar el Melh pour optimiser le flux de touristes et, par conséquent, le milieu environnant. Beaucoup de foyers dépendent des retombées économiques générées par la plage qui reste l'attraction principale.

Il est à rappeler que la capacité d'accueil d'un site naturel peut être définie comme le seuil maximal de fréquentation et/ou d'aménagement subit sans qu'il n'y ait aucun préjudice porté à l'environnement naturel, physique, socioéconomique et culturel et sans affecter la qualité de satisfaction des visiteurs. L'étude de capacité de charge (ou d'accueil) constitue ainsi un outil d'évaluation et de suivi des possibilités d'absorption par un territoire et son environnement des impacts liés à la fréquentation diverse¹.

L'objectif principal de la mission d'expertise sera de définir la capacité de charge (ou d'accueil) du complexe Ghar El Melh (lagune, Jebel, littoral) par rapport au programme de valorisation écotouristique, éducationnel et scientifique afin d'établir les possibilités de développement de ces activités sans porter atteinte notamment à l'environnement et plus particulièrement aux habitats (lagunes etc.) et aux peuplements (oiseaux etc.).

3. Travaux

1) Protocole de suivi et étude de la fréquentation

La volonté de s'inscrire dans une démarche de gestion durable et globale de la fréquentation de site touristique implique de disposer d'outils permettant de suivre, de discuter, de réfléchir et de visualiser les conséquences de décisions en matière de gestion et d'aménagement. Dans ce contexte, le recours à des outils d'aide à la décision basés sur des démarches d'observation et de prospective peut apporter un éclairage sur le fonctionnement du système de fréquentation, mais également sur la réaction de ce système en réponse aux mesures de gestion envisagées. La mise en place de dispositifs de suivi de la fréquentation permet alors de suivre son évolution, sur le plan quantitatif, qualitatif, comportemental, en continu, dans le temps et dans l'espace. La méthodologie de production de données et d'aide à la décision qui sera définie s'appuiera sur des campagnes de

¹ Rappel du Texte Décret n° 2014-1847 du 20 mai 2014, relatif à l'occupation temporaire du domaine public maritime en application de la loi n° 95-73 sur le DPM. L'occupation temporaire du DPM ne doit pas excéder la moitié de la plage. L'occupation temporaire du DPM et peut être accordée en vertu d'une autorisation accordée à titre personnel par arrêté du ministre chargé de l'environnement et du développement durable, pour une durée d'un an renouvelable (jusqu'à un maximum de 5 ans) sur proposition de l'APAL, après avis de la commission consultative créée à cet effet auprès de l'APAL, à toute personne physique ou morale.



comptage des véhicules et des usagers, leurs origines, les heures des pics de fréquentation, des enquêtes auprès des usagers, des professionnels et des résidents, etc.

L'étude de la fréquentation sera bâtie sur ce modèle. Il s'agira donc d'une série d'indicateurs d'ordre qualitatifs, quantitatifs et comportementaux, spécifiques aux sites sur lesquels ils sont développés. Ainsi, des indicateurs concernant le village, les plages (Sidi Ali el Mekki, chât « coucou », le lido), le djebel du Cap Tarf, les parkings et les voies d'accès (terrestre et maritime concernant le lido particulièrement) devront être identifiés. Ils correspondent à différentes échelles spatiales d'étude et permettront d'y suivre les évolutions quantitatives de la fréquentation. À ceux-ci viennent s'ajouter des indicateurs de suivi qualitatifs simples qui permettront de mieux connaître les visiteurs, leurs points de vue, leurs attentes et le déroulement de leur visite. Cette approche permettra de renforcer les travaux de suivi et d'analyse du secteur touristique en place. Cet exercice d'observation sera alimenté grâce à la mise en place d'un protocole de collecte standardisés (billetterie, questionnaires, comptages manuels et automatiques) et par des données (nombre et type de véhicules, à terre et en mer, par exemple). La mise en place de ce protocole devra permettre d'analyser la saisonnalité de la fréquentation de la destination Ghar El Melh. La pérennisation de cette approche sera cruciale pour un suivi des évolutions de la fréquentation sur le temps long.

Cette étude pointera les forces et faiblesses des conditions actuelles d'accès aux principaux sites touristiques qui composent les pôles d'attractions principaux de Ghar El Melh.

Produits escomptés :

- 1.1. Définition d'un protocole de collecte des données sur la fréquentation globale du site
- 1.2. Rapport sur la fréquentation globale de la destination Ghar El Melh, comprenant l'inventaire des profils des visiteurs, donc quantitative et comportementale : type de visiteurs (public averti, scolaire, scientifique, etc.), notamment la volonté de visiter d'autres sites, de découvrir d'autres pratiques et services touristiques, avec une analyse A.F.O.M. des conditions d'accès aux différents sites ; mais aussi une analyse qualitative (pourquoi se rendent-ils sur les lieux ? quelles sont leurs dépenses et fréquences des visites ?)

2) Analyse et spatialisation des flux

Afin de compléter ces informations, et parce que visiter un site touristique tel que Ghar El Melh implique un déplacement motorisé pour la grande majorité des visiteurs, mais aussi en deux roues (motorisé ou non) et pédestre, dont l'identification des caractéristiques est indispensable à la connaissance approfondie de la fréquentation du site. Pour mener à bien cette mission, des observations non-participantes seront réalisées en haute et moyenne-saison.

Le processus d'observation non-participative est un processus en trois étapes : (i) l'observation descriptive, dans laquelle les chercheurs effectuent une observation de large portée pour obtenir un aperçu de l'environnement, (ii) l'observation focalisée, dans laquelle ils commencent à faire attention à une partie plus étroite des activités qui les intéressent le plus, puis (iii) la phase dans laquelle ils enquêtent sur les relations entre les éléments qu'ils ont choisis comme étant de plus grand intérêt. L'observation devrait se terminer lorsque la saturation théorique est atteinte, ce qui se produit lorsque d'autres observations commencent à ajouter peu ou rien à la compréhension des chercheurs. Cela prend généralement une période de quelques jours à différentes périodes, selon le phénomène en question. « L'observation non-participative est souvent utilisée en complément avec d'autres méthodes de collecte de données et peut offrir une appréciation plus "nuancée et



dynamique" des situations qui ne peuvent pas être aussi facilement capturées par d'autres méthodes. » (Liu & Maitlis 2010)

L'objectif est d'observer et de spatialiser les flux à (i) une micro-échelle, d'identifier des itinéraires et axes principaux de communication, des points d'arrêts plus ou moins contraints par la configuration de l'espace et les conditions de visite (saison touristique, période de la journée, niveau de fréquentation de certains secteurs) et (ii) les flux à l'échelle de la destination dans son ensemble. L'ensemble des informations collectées permettra, d'une part, d'identifier les entrées et sorties possibles pour les véhicules et les piétons qui arrivent de différentes voies d'accès en fonction de leur mode de transport (véhicules individuels, transports collectifs, modes doux); d'autre part, de localiser les points d'arrêts les plus fréquentés, comme les lieux avec une présence de services, de l'Office du tourisme, de panneaux d'informations, les restaurants, etc.

Enfin, l'étude intégrera les résultats de l'étude sur les impacts (pertes et pertes potentielles) de la fréquentation et des flux sur les écosystèmes, et sera en cela accompagnée par les partenaires au projet. Il s'agira de déterminer les hot spots de pression sur les écosystèmes.

Produits escomptés :

- 2.1. Cartographie des principaux points d'attrait touristiques et des flux de visiteurs pour la globalité du site (la cartographie prendra en compte les zones naturelles « sensibles et fragiles », e.g. KBAs)
- 2.2. Rapport d'analyse de la distribution des flux sur les écosystèmes côtiers, du djebel et lagunaires et l'évaluation de l'impact de cette fréquentation sur ces écosystèmes

3) Modélisation des flux

Dans cette partie il est question de s'intéresser aux séquences de déplacement des visiteurs et une analyse des pratiques de ces derniers pour une compréhension poussée du système touristique local. L'enjeu est de pouvoir simuler la dynamique des flux et ce travail s'appuiera sur l'analyse des flux et des comportements des visiteurs étudiés à différentes échelles spatiales et temporelles.

Les principales composantes ayant un impact sur la variabilité des flux devront être identifiées. Une réflexion prospective sera menée pour tester des scénarios de gestion de crise (pic de fréquentation) ainsi que pour réfléchir sur d'éventuelles évolutions des infrastructures.

Le couplage de l'approche de simulation à celle d'observation permettra d'accompagner les gestionnaires dans la mise en place d'outils d'observation et de gestion plus efficaces et capables d'appuyer une gestion intégrée des ressources du territoire dans son ensemble.

Des indicateurs renseignant le degré de satisfaction des visiteurs (toujours en complément des travaux d'observation) pourront nourrir cet exercice.

Les professionnels et gestionnaires seront consultés pour la validation des propositions d'options de gestion et concernant le développement éventuel d'alternatives et d'évolutions en termes d'infrastructures. Il s'agira d'appréhender ces questions aux échelles micro des différents sites d'attrait touristique, mais aussi globale de la destination. Cette consultation s'inscrira dans le cadre des mécanismes de gouvernance du territoire de Ghar El Melh tels que développés dans le cadre du projet GEMWET, en bonne entente avec les parties prenantes locales, publiques et privées. La réflexion prospective qui sera menée pour meilleure gestion de la capacité de charge du site et de la gestion des flux, devra s'appuyer sur les travaux et impliquer les partenaires GEMWET en termes



d'expertise (AAO et Bird Life appuieront les experts sur le terrain), afin de permettre l'intégration des éléments clés en termes de gestion durable des ressources naturelles et culturelles de la zone, mais aussi avec les activités liées au développement de la pêche et de l'agriculture.

Produits escomptés :

- 3.1. Rapport d'enquêtes sur la satisfaction des visiteurs : accès, activités, ressenti général, etc.
- 3.2. Rapport sur les séquences de déplacement des visiteurs en fonction des pratiques touristiques sur site (listes et description des activités touristiques pratiquées à Ghar El Melh). Cette étude comprendra un volet sur les principales composantes ayant un impact sur la variabilité des flux (liée à l'activité 1.2.)
- 3.3. Préparation de scénarios de gestion de crise (pic de fréquentation) ainsi que des propositions d'éventuelles évolutions des infrastructures
- 3.4. Deux ateliers participatifs de prospective avec les parties prenantes (lien avec le système de gouvernance local animé par les partenaires GEMWET)
- 3.5. Recommandations pour une meilleure gestion des flux sur l'ensemble de la destination Ghar el Melh, comprenant recommandations d'actions à mettre en œuvre :
 - Détermination spatiale des zones à privilégier pour organiser des visites et des circuits
 - Modalités et réglementation des visites
 - Modalités, fréquence et types de travaux d'entretien

4. Période de la prestation

L'étude se déroulera entre janvier 2019 et décembre 2019 selon le calendrier prévisionnel donné ci-dessous. L'approche participatif ainsi que l'engagement institutionnel démarreront dès le début.

5. Livrables

Les livrables attendus sont comme suit :

- 1.1. Définition d'un protocole de collecte des données sur la fréquentation globale du site
- 1.2. Rapport sur la fréquentation globale de la destination Ghar El Melh (analyse qualitative, quantitative et comportementale) avec une analyse A.F.O.M. des conditions d'accès aux différents sites
- 2.1. Cartographie des principaux points d'attrait touristiques et des flux de visiteurs pour la globalité du site
- 2.2. Rapport d'analyse de la distribution des flux et l'évaluation de l'impact de cette fréquentation sur ces écosystèmes
- 3.1. Rapport d'enquêtes sur la satisfaction des visiteurs : accès, activités, ressenti général, etc.
- 3.2. Rapport sur les séquences de déplacement des visiteurs en fonction des pratiques touristiques sur site (listes et description des activités touristiques pratiquées à Ghar El Melh). Cette étude comprendra un volet sur les principales composantes ayant un impact sur la variabilité des flux
- 3.3. Préparation de scénarios de gestion de crise (pic de fréquentation) ainsi que des propositions d'éventuelles évolutions des infrastructures
- 3.4. L'organisation de deux ateliers participatifs de prospective avec les parties prenantes (lien avec le système de gouvernance local animé par les partenaires GEMWET). Des



- rapports d'ateliers seront produits
- 3.5. Recommandations pour une meilleure gestion des flux sur l'ensemble de la destination Ghar el Melh, comprenant des recommandations d'actions à mettre en œuvre
 - 4.0. Un rapport global proposera une synthèse des résultats de ce travail

La méthodologie pourra être réajustée aux intrants et aux connaissances du consultant. Pendant la durée de cette mission, il ou elle devra également communiquer avec les autres partenaires du projet GEMWET et s'inscrire dans le cadre des mécanismes de gouvernance développés.

Chrono-programme indicatif :

	2019			
	T1	T2	T3	T4
1.1.				
1.2.				
2.1.				
2.2.				
3.1.				
3.2.				
3.3.				
3.4.				
3.5.				
4.0.				

6. Soumission de l'application

Un budget prévisionnel détaillé fera partie de la proposition. Les candidats doivent prendre bonne note que les paiements seront effectués à la livraison des produits, sous réserve de l'autorisation par le CAR/PAP et le WWF Afrique du Nord, comme suit :

Versement	Paiement	Paiement by
1er versement à la validation des livrables : 1.1., 3.1., 3.3.	5.000,00 €	PAP/RAC
2eme versement à la validation des livrables : 2.1., 2.2	6.000,00 €	WWF
Versement final à la validation des livrables : 1.2, 3.2., 3.4., 3.5., 4.0.	6.000,00 €	PAP/RAC

Le CAR/PAP et le WWF contracteront chacun de leur côté avec le consultant retenu sur la base de ces termes de références.

Veuillez noter que les livrables seront produits en français.

Les coûts de préparation et de soumission d'une offre ne peuvent pas être remboursés.



Les partenaires au projet GEMWET disposeront des droits d'auteur complets sur tous les produits réalisés.

Le consultant devra soumettre les livrables et documents attendus, sur la base du chronogramme indicatif présenté ci-dessus, aux dates suivantes :

Livrables	Dates
1.1., 2.1., 2.2., 3.1., 3.3.	Septembre 2019
1.2., 3.2., 3.4., 3.5., 4.0.	Décembre 2019

Les dates prévues dans le calendrier ci-dessus sont un cadre indicatif pour l'exécution du service. Même si une certaine marge est prévue pour la négociation pendant le processus de conception, le consultant s'assurera que le service est terminé dans les délais prévus.

7. Budget indicatif

Pour cette mission le budget indicatif est de 17.000,00€ pour l'ensemble des livrables.

L'estimation de la charge de travail est comme suit pour les activités détaillées dans les TdRs :

- 1) Etat de la fréquentation 25%
- 2) Analyse et spatialisation des flux 25%
- 3) Modélisation des flux 50%

8. Évaluation des propositions

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- ✓ Expérience et qualifications des membres de l'équipe dans le domaine de la mission (20 points)
- ✓ Capacité à animer, faciliter et gérer le processus requis (20 points)
- ✓ Le rapport coût-efficacité de la proposition (30 points)
- ✓ L'organisation du calendrier et de la méthode proposée pour la réalisation de la mission : plan annoté (2 pages max.) (30 points).

9. Echéance

Les expressions d'intérêt pour cette offre devront parvenir avant le lundi 24 février 2019, 16h00 heure locale, par email à M. Sylvain Petit, CAR/PAP : sylvain.petit@paprac.org et Me. Imen Rais, WWF Afrique du Nord : irais@wwfna.org.